Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260330-1630032026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de convocation : 23/03/2026
Date d'affichage : 02/04/2026
Nombre de Conseillers : en exercice : 29
Présents : 29
Votants : 29

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de LAILLÉ

Séance ***du 30 mars 2026***

L'an **deux mil vingt-six,** le **trente du mois de mars** à dix-neuf **heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de **Mme Françoise LOUAPRE, Maire.**

Présents : Mme Françoise LOUAPRE . M. MOSSET . Mme BUSIGNIES . M. MORANGE . Mme BARILLOT . M. GILLOT . Mme GLEMAU . M. JORE . Mme DUCOUDRÉ . Ms SOUFFLET . DEMELIN . Mmes GUSTAVE . PELOIS . Ms CHARTIE . GUYOMARCH . Mme ESTIVAL . M. D'HERVÉ . M. LATOUCHE . Mmes GAUTHIER . CAPLAN . GACHOT . M. JEANMOUGIN . Mme GÉRARD . Ms GAULIN-CRESPEL . PERRINE . ROSSÉ . Mme SAHEL . M. ICAZE . Mme JAAFAR. .

Absents excusés :

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Benoît CHARTIE a été nommé secrétaire.

****

N° 16

OBJET : Désignation des représentants de la commune à l'association Accueil et Accompagnement pour l'Emploi Sud de Rennes (Point Accueil Emploi)

Mme la Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a intégré l'association Accueil et Accompagnement pour l'Emploi Sud de Rennes (AAESR) en 2013.

Les demandeurs d'emploi Lailléens ont depuis lors accès aux services du P.A.E du Sud de RENNES qui effectuent un accompagné personnalisé dans la recherche d'emploi.
Des permanences ont lieu sur la commune au Point 21, les 2ème et 4ème lundis de 14 h à 16 h (hors vacances scolaires).

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260330-1630032026-DE

La commune verse une subvention annuelle à cette structure, calculée sur la base d'une clé de répartition tenant compte de la population et de la richesse fiscale.

Il y a lieu de désigner deux représentants communaux au sein de l'association Accueil et Accompagnement pour l'Emploi Sud de Rennes qui gère le P.A.E.

Mme la Maire fait appel aux candidatures.
Mme BUSIGNIES, Mme GLEMAU et Mme SAHEL se portent candidats.

Mme la Maire soumet au vote :

- Mme Lydia BUSIGNIES : 29 voix pour,
- Mme Chahrazzed SAHEL : 4 voix pour, 16 voix contre, 9 abstentions,
- Mme Anne-Marie GLEMAU : 24 voix pour, 5 abstentions.

Le Conseil Municipal désigne donc :
- Mme Lydia BUSIGNIES et Mme Anne-Marie GLEMAU représentantes de la commune à l'association Accueil et Accompagnement pour l'Emploi Sud de Rennes.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Maire, *Le secrétaire de séance,*

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification du 02/04/2026

La Maire, *Le secrétaire de séance,*